



le Pian Magazine



Édito
P.3

Finances
P.4-5

Travaux
P.6-7

Pôle Culturel
P.8

Actualités
P.10-11



HYDRAULIQUE
GENIE CIVIL
ENVIRONNEMENT
PROCESS EAU

Siège Social :
3 rue Gaspard Monge
BP 70160
33606 PESSAC CEDEX
Tél. : 05 56 46 68 00 - Fax : 05 56 36 75 75

Sommaire

ÉDITO
P. 3

FINANCES
P. 4-5

• TRAVAUX
• QUALITÉ DE L'EAU
P. 6-7

• PÔLE CULTUREL
• LES COMPÉTENCES
P. 8-9

• LE PIAN ACTUALITÉS
P. 10-11

• BIEN VIVRE
ENSEMBLE
• HISTOIRE DU PIAN
P. 12-13

• ÉTAT CIVIL
• MÉMENTO • AGENDA
P. 14-15

Directeur de la publication :
Didier MAU

Comité de rédaction :
Michel Rouhet et le groupe
de travail communication

Crédits photos :
Michel Rouhet
Mairie du Pian

Achevé d'imprimer en juin 2018
Imprimerie Rochelaise

Dépôt légal : juin 2018

Réalisation :
Imprimerie Rochelaise

édito



**FIDÈLES
À NOTRE LIGNE
DE CONDUITE
NOUS CONTINUONS
À MAINTENIR
LES TAUX DE FISCALITÉ.**

Les communes doivent prendre en compte deux éléments majeurs relatifs à leur avenir : la perte d'autonomie financière et la montée en puissance des intercommunalités.

Contraintes de contribuer à la diminution des dépenses publiques, les collectivités locales subissent la disparition des subventions et la forte baisse des aides de l'État. De plus la suppression prochaine de la taxe d'habitation oblige les élus à reconsidérer le mode de gestion des collectivités qu'ils administrent.

Au Pian-Médoc, la majorité municipale a anticipé ces nouvelles dispositions et s'y adapte sans pénaliser les contribuables. Fidèles à notre ligne de conduite nous continuons à maintenir les taux de fiscalité. La gestion rigoureuse que nous pratiquons au quotidien avec méthode et bon sens permet de conserver la qualité des services publics et de compléter les équipements que nous nous sommes engagés à réaliser pour préparer l'avenir. Il en est ainsi de l'aménagement du centre, de la construction du pôle culturel, du renforcement des structures scolaires et de la sécurisation de la voirie communale.

La montée en puissance de l'intercommunalité est inexorable. Depuis le 1^{er} janvier 2018 la gestion de l'eau et de l'assainissement a été transférée à la communauté de communes Médoc Estuaire. La GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) a été également confiée à la CDC. Pour obtenir les financements nécessaires à son bon fonctionnement la CDC devra, dans les prochaines années, assumer d'autres transferts de compétences prévus par la loi, notamment dans le domaine de l'urbanisme.

A l'issue d'un long processus le Parc Naturel Régional du Médoc sera prochainement créé en lieu et place du Pays Médoc. Il faudra veiller à ce qu'il contribue à la valorisation de l'identité médocaine, au déploiement de ses richesses environnementales et patrimoniales sans freiner le développement économique et en impactant le moins possible les finances communales.

Soyez assurés de ma vigilance, de mon engagement permanent et de toute ma détermination à répondre à vos attentes quotidiennes et à préparer l'avenir de notre commune et de notre territoire médocain.

Didier MAU.
Maire du Pian-Médoc



Un budget 2018 réaliste
Des investissements pour l’avenir

La Commune du Pian-Médoc bénéficie d’une situation financière qualifiée de très bonne par les experts en finances publiques.

Pour faire face au désengagement de l’état et aux incertitudes liées aux décisions gouvernementales (suppression progressive de la taxe d’habitation...), la majorité municipale a opté, par anticipation, pour un suivi rigoureux des dépenses et une planification réaliste des investissements.

Aujourd’hui, tous les feux sont au vert et de nombreux équipements structurants sont programmés sans augmenter la fiscalité.

Santé financière de la commune

Épargne brute : l'indicateur de la santé financière des collectivités

L’épargne brute est un des soldes intermédiaires de gestion le plus utilisé car le plus pertinent pour apprécier la santé financière d’une collectivité.

Il correspond au solde des opérations réelles. L’épargne brute constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer les investissements de l’exercice. Elle constitue un double indicateur :

1/ C’est un indicateur d’aisance financière de la collectivité et la retranscription comptable de la gestion quotidienne

2/ C’est un indicateur de prospective financière, qui démontre la capacité de la collectivité à assumer le remboursement de sa dette et à financer ses propres investissements.

Le taux d’épargne brute indique la part des recettes de fonctionnement qui est consacrée à autofinancer les investissements et à se désendetter. Un ratio situé entre 10 % et 15 % est considéré comme étant un signe de bonne santé.

- Inférieure à 10 % = Fragile
 - Entre 10 % et 15 % = Bonne santé
 - Supérieure à 15 ans = Excellent
- LE PIAN-MÉDOC : 16,30 %**

Poursuite du désendettement : Capacité de désendettement

Ce ratio est un indicateur de solvabilité. Il indique le nombre d’années qu’il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l’intégralité de son encours d’emprunts, en supposant qu’elle y consacre toutes ses ressources disponibles.

Un ratio situé en dessous des 10 % est un signe de bonne solvabilité.

- Inférieure à 8 ans : excellent
 - Entre 8 et 11 ans : bonne santé
 - Supérieure à 11 ans : fragile
- LE PIAN-MÉDOC : 7,2 années**

Maintien des taux de fiscalité

► Au Pian-Médoc, les taux de fiscalité locale n’ont pas augmenté depuis 2011

	2011	2018	0 % D'AUGMENTATION
TAXE FONCIÈRE BÂTIE	12,31%	12,31%	
TAXE FONCIÈRE NON BÂTIE	37,93%	37,93%	
TAXE D'HABITATION	14,56%	14,56%	

Une méthode qui a fait ses preuves

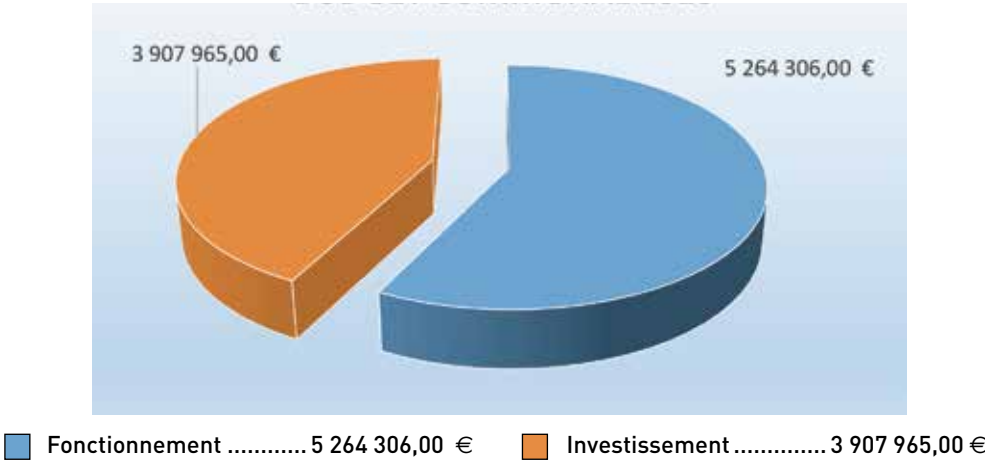
► Un suivi rigoureux des dépenses de fonctionnement

- Charges de personnel : 2 165 200 € soit - 3,28 %
- Charges à caractère général : 1 028 460 € soit - 6,51 %
- Charges financières : 195 679 € soit - 14,55 %

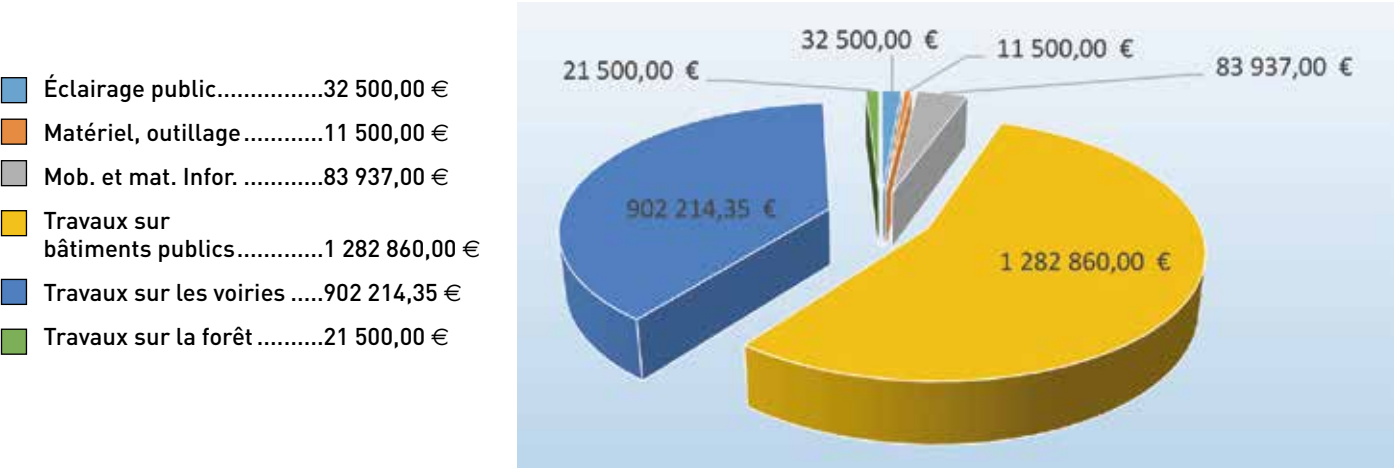
Un autofinancement disponible pour investir.

En 2018 la Commune pourra autofinancer ses investissements à hauteur de 1 060 452 €

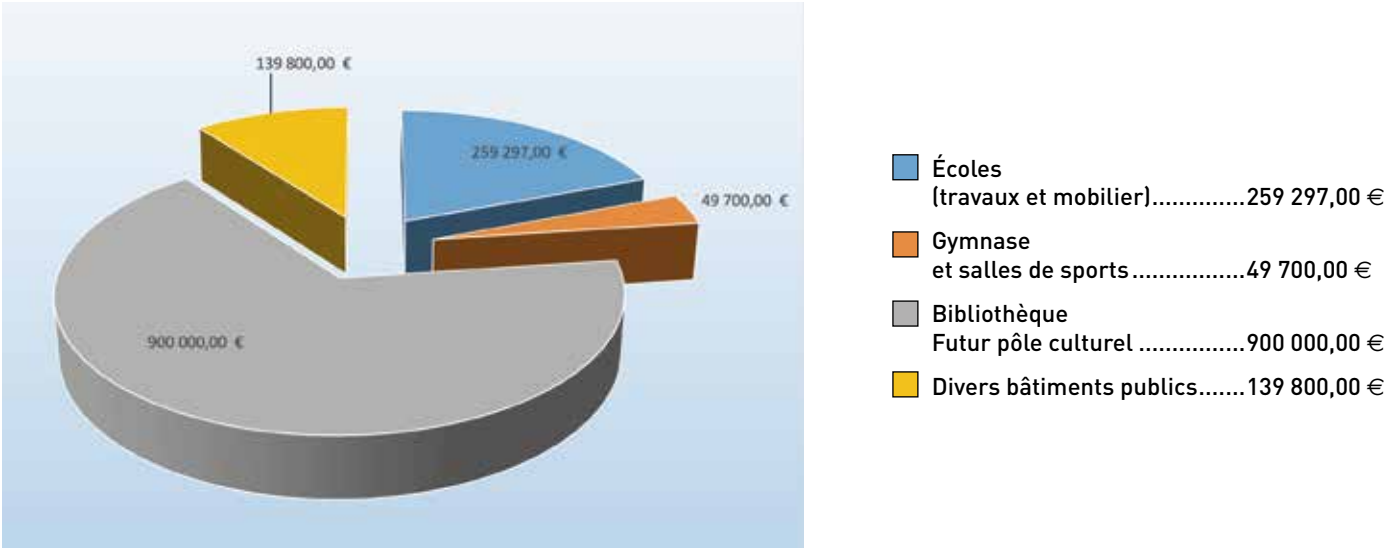
BUDGET COMMUNAL 2018



D'IMPORTANTES INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR



PRIORITÉ AUX BÂTIMENTS PUBLICS



Aménagement du centre



De nouveaux parkings dans le centre



Le parvis de la Mairie

Travaux dans les écoles

École élémentaire des Arians

Après de longs mois de procédure lancée à l'initiative de la Commune, cette dernière a enfin obtenu l'autorisation de faire réaliser les travaux correctifs acoustiques et thermiques préconisés par l'Expert désigné par le Tribunal Administratif. Ces derniers, réalisés en grande partie pendant les vacances de Pâques, ont été financés par la Commune uniquement au titre « des frais avancés de la procédure » pour un montant de **68 310,25 €**. D'autres aménagements devront être réalisés pour améliorer le confort des enfants, des enseignants et des agents municipaux du service scolaire.



Pour une meilleure acoustique



De nouveaux jeux dans la cour de l'école



École élémentaire du Bourg



La sécurité renforcée (Portail et Clôture)



La réfection des toilettes

Qualité de l'eau potable



Bâche Brémontier



Bâche Luget

Depuis le 1^{er} janvier 2018, conformément à la loi NOTRe, les compétences « eau potable » et « assainissement » ont été transférées à la Communauté de Communes Médoc Estuaire. Au préalable, la Commune du Pian-Médoc avait réalisé en 2017 des travaux de connexion au réseau de distribution d'eau de la Métropole afin de distribuer de l'eau potable en tout point conforme sur le plan de la sécurité sanitaire.

Cette connexion est en service depuis le 17 Avril 2018.

Les résultats des analyses effectuées sont entièrement satisfaisants puisque l'eau ainsi distribuée est en tous points conforme aux normes françaises et européennes, notamment pour ce qui concerne le paramètre fluor (de 0,11 mg/l à 0,76 mg/l pour une limite maximum de 1,5 mg/l). L'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine a confirmé la conformité de la production et de la distribution d'eau au Pian-Médoc.

Le secteur de Feydieu continuera à être desservi par le réseau d'eau potable de Ludon-Médoc.

Les deux forages de la commune seront maintenus en état de fonctionnement en cas de secours.

Une nouvelle discipline sportive : LE PADEL

L'association ASPM tennis qui fête cette année ses 30 ans a entrepris la construction d'un terrain de Padel. Il s'agit d'une discipline qui est un savant mélange de tennis et de squash. En France, la notoriété de cette nouvelle activité ne cesse d'augmenter grâce à son côté ludique, familial et accessible à tous. Véritable institution en Espagne, ce sport se pratique en double sur un terrain plus petit entouré de parois transparentes, avec des raquettes elles aussi plus petites et rigides.

Ce projet est porté et financé par l'association. La commune quant à elle intervient pour la réalisation des travaux en régie pour la préparation du terrain qui accueillera le nouvel équipement, ainsi que pour la partie protection et végétalisation du site.



Terrain de Padel

Le pôle culturel sur les rails

Façade Allée Grammont

La construction d'un nouvel équipement culturel implanté entre l'Allée Grammont et le Chemin de Renaurey va débuter.

Le permis de construire a été délivré, la consultation des entreprises est en cours. Les acteurs du projet ont travaillé en collaboration avec les futurs utilisateurs suivant leurs besoins respectifs mais aussi en portant un regard attentif sur l'environnement qui entoure le futur édifice.



Façade Chemin de Renaurey



Le pôle culturel abritera une **médiathèque** sur 300 m² ainsi que **l'école de musique** et **l'école de danse** sur 500 m². Les trois activités seront mises en liaison par un vaste espace central étudié pour faciliter l'accessibilité mais également pour être un véritable lieu de vie et d'échange.

Patio du Pôle Culturel



Les matériaux utilisés pour les façades tels que le verre, le cuivre, ou encore le bois s'intégreront parfaitement au paysage et en capteront la lumière et les couleurs. Les terrasses et le patio abriteront de multiples usages dans un cadre unique entre bâti et nature.

Qui fait quoi pour votre quotidien ?

► État-civil Administration générale	COMMUNE - Gestion des actes civils • Naissance • Mariage • PACS • Décès - Recensement de la population • Gestion de l'occupation du domaine public.
► Petite enfance Enfance - Jeunesse	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - Gestion et organisation des accueils de petite enfance (crèches, halte garderie, ALSH...) DÉPARTEMENT - Délivrance des agréments des assistants(es) maternels (elles) - Protection de l'Enfance
► Éducation	COMMUNE - Création, gestion, financement et entretien des écoles maternelles et élémentaires - Gestion de la carte scolaire communale • Financement des personnels (hors enseignants) - Financement des transports scolaires élémentaires. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - Gestion et organisation de l'accueil périscolaire. DÉPARTEMENT - Création, financement, gestion et entretien des collèges. RÉGION - Création, financement, gestion et entretien des lycées.
► Voiries	COMMUNE - Financement, gestion et entretien des voiries communales. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - Gestion de la voirie communautaire. DÉPARTEMENT - Gestion des routes départementales.
► Eau - Assainissement Déchets	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - Gestion de l'eau potable, des eaux pluviales urbaines, de la collecte et du traitement des eaux usées • GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) - Collecte et traitement des déchets ménagers • Gestion des déchetteries. DÉPARTEMENT - Gestion et aménagements de cours d'eau • protection de la ressource en eau
► Urbanisme - Logement Aménagement de l'espace	COMMUNE - Instruction et délivrance des autorisations du sol (Permis de construire, d'aménager, déclaration préalable...) • Élaboration du Plan Local d'Urbanisme. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - Établissement du Schéma de Cohérence Territoriale - Aménagement de la façade estuarienne. DÉPARTEMENT - Plan Départemental de l'Habitat • Participation au financement du logement social - Gestion du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL).
► Économie - Emploi Tourisme	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - Actions de développement économique • Création et gestion des zones d'activités économiques et industrielles • Promotion du tourisme - Politique de soutien au commerce et à l'artisanat. DÉPARTEMENT - Gestion du Comité Départemental du Tourisme. RÉGION - Création du Schéma Régional de Développement Économique - Gestion des Fonds Européens (FEDER...) - Aides à l'investissement économique.
► Action sociale - Santé Politique de la Ville	COMMUNE - Gestion du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et des aides facultatives. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - Action sociale d'intérêt communautaire - Mise en œuvre CLSPD (Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance). DÉPARTEMENT - Gestion de l'aide sociale à l'enfance et aux familles • Aides aux personnes âgées - Aide sociale à l'hébergement • Gestion de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie pour les personnes âgées • Gestion du RSA conduite de l'insertion sociale.

Conseil Communal des Jeunes
Rencontre intercommunale

A l'occasion d'une rencontre inter CCJ au sein de la Communauté de Communes, nous avons visité le Fort de Cussac et participé à une chasse aux énigmes afin de découvrir son histoire. Nous avons également exposé nos différentes actions : cartes de vœux pour nos anciens, promenade en forêt pour connaître la faune, la flore ainsi que la durée de vie des déchets, vente de livres pour une Association Caritative pour des enfants, échange sur notre devise « Liberté, égalité, Fraternité ».



Les CCJ de Médoc-Estuaire en réunion de travail



Le groupe du CCJ du Pian Médoc

Plan Communal de Sauvegarde

La Commune dispose désormais d'un Plan Communal de Sauvegarde afin de mobiliser et de coordonner les ressources humaines et matérielles en situation d'urgence.

Il peut être activé par le Maire, Didier MAU, ou par l'autorité préfectorale en cas d'événement exceptionnel susceptible de déstabiliser l'organisation de la Collectivité : catastrophe naturelle, technologique, risques climatiques, sanitaires, domestiques ...

Pendant la phase d'urgence le dispositif mis en place doit assurer l'alerte, l'information, l'appui aux services de secours, l'assistance à la population.

Les élus et des volontaires peuvent être mobilisés pour venir en aide à l'ensemble de la population en prêtant une attention toute particulière aux administrés qui se seraient faits connaître comme étant plus particulièrement vulnérables (personne âgée dépendante, personne dépendante de l'électricité pour raison médicale, personne à mobilité réduite, isolée géographiquement ou à la santé précaire, ...).

Dans cet esprit, la Commune souhaite établir un fichier d'alerte permettant d'identifier et de contacter rapidement les personnes recensées. Cette phase est essentielle pour pouvoir réagir avec efficacité en situation d'alerte.

Un formulaire est disponible en Mairie pour se faire recenser afin d'être averti par SMS.



Système d'alerte téléphonique



Le Pian adhère au service "Contact Everyone" qui permet l'envoi en nombre de SMS pour les informations ayant un caractère d'urgence ou de danger.

Pour adhérer au service, les personnes doivent s'inscrire en Mairie ou sur le site internet de la Commune en téléchargeant le bulletin d'inscription sur <http://www.lepianmedoc.fr>

Compteurs Linky : NON à la pose forcée

Le déploiement des compteurs Linky suscite de nombreuses réactions. Il n'appartient pas à la commune de s'opposer au principe même de l'installation de Linky. Toutefois, par délibération du 28 Mars 2018, le conseil municipal a tenu à condamner toute attitude assimilable à du harcèlement vis-à-vis d'usagers refusant l'installation pour quelque motif que ce soit et a demandé à ENEDIS et à ses prestataires de respecter les choix individuels des Pianaises et des Pianais, en particulier en ne pratiquant pas la pose forcée.



Avis aux vacanciers



Depuis le mois de mars 2017, la compétence cartes d'identité et passeports a été transférée aux mairies équipées du système biométrique.

Le dépôt des dossiers de demande de titre se fait sur rendez-vous uniquement, à prendre de préférence sur le site internet des mairies concernées (au plus près les mairies de Blanquefort et Castelnau de Médoc).

Vous trouverez la liste des documents à fournir sur le site servicepublic.fr.

Attention, les délais sont longs ! Compter 2 mois pour obtenir un rendez-vous.

FOOTBALL

Les arbitres français sélectionnés pour le Mondial en stage au Pian-Médoc

C'est au Pian-Médoc que Clément TURPIN et ses assistants Nicolas DANOS et Cyril GRINGORE ont appris leur sélection pour le Mondial de Football organisé en Russie du 14 juin au 15 juillet 2018. A l'occasion de la finale de la Coupe de la Ligue, ils effectuaient un stage préparatoire dans notre commune quand la bonne nouvelle est tombée. Elle a été fêtée en Mairie au cours d'une réception conviviale.



Clément TURPIN, ses assistants et les joueurs du FC APM qui ont participé aux exercices techniques conduits par les arbitres internationaux.



Le Maire Didier MAU, Christine CORNET, Adjointe aux Sports et Franck SIMONNET, Conseiller Municipal et Président du FC APM accueillent les arbitres français sélectionnés pour le Mondial.

GOLF : l'open de france féminin au pian-medoc



L'open national féminin qui rassemble l'élite européenne du golf et les meilleures joueuses françaises se déroulera en 2018 sur le parcours des châteaux du Golf du Pian-Médoc.

Du jeudi 6 au dimanche 9 septembre, 108 compétitrices se disputeront le prestigieux trophée. Le calendrier international permettra aux golfeuses d'Outre-Atlantique de venir participer à cette étape du Ladies European Tour.



Le civisme au quotidien

RESPECTER SES VOISINS

- Les travaux de **bricolage** ou de **jardinage** réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ne peuvent être exécutés que :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

- Les propriétaires et possesseurs **d'animaux**, en particulier les chiens doivent prendre des dispositions visant à éviter les désagréments de tous ordres (abolements, déjections sur le domaine public ou la propriété d'autrui ...)
- Chacun doit respecter la quiétude de son voisinage de jour comme de nuit. Le **tapage nocturne** est notamment passible de peine d'amende.
- Le **brûlage** à l'air libre ou dans des incinérateurs des déchets végétaux ou autres est **interdit** par arrêté préfectoral.



RESPECTER SON ENVIRONNEMENT

- Tout **dépôt sauvage** est strictement interdit et passible de peine d'amende pouvant s'élever à 1 500 €.
- Les bacs à **ordures ménagères** doivent être sortis sur l'espace public la veille au soir de la collecte et rentrés au plus tard sous 24 heures.

La collecte a lieu le **JEUDI**. Pour les semaines incluant un jour férié la collecte est reportée au **VENDREDI**.

- La taille des **végétaux** bordant le domaine public doit être assurée par les riverains afin qu'ils ne débordent pas sur les trottoirs, les cheminements doux, la voirie ...
- Chacun est invité à maintenir les **trottoirs et caniveaux** en bon état de propreté en veillant au bon écoulement des eaux pluviales.

RESPECTER LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Tout acte de vandalisme ou d'incivilité doit être proscrit et condamné.
- La bonne tenue et la longévité des équipements mis au service de tous est étroitement liée au comportement de chaque utilisateur qui en est co-responsable.



**POUR MA SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES
JE RESPECTE LES LIMITATIONS DE VITESSE**

La Mission Locale Technowest se mobilise pour développer l'Apprentissage auprès des jeunes de 16 à 25 ans

Trouver un **Apprentissage** peut s'avérer fastidieux. Il convient donc de **bien préparer cette recherche pour cibler** les : métiers, formations, centres de formation, secteurs d'activité et entreprises...

C'est pourquoi la **Mission Locale Technowest** accompagne tous les jeunes de 16 à 25 ans désireux de se former tout en travaillant, notamment dans la **recherche d'entreprises en lien avec les CFA et autres partenaires** de son Territoire. Enfin, la Mission locale c'est aussi la prise en compte de toutes les questions d'accès à l'autonomie sociale et professionnelle (Orientation, Formation, Emploi, accès à la vie quotidienne tel que l'accès à la Santé, au Logement, à la Mobilité, à la citoyenneté, soutien à la création d'entreprises, loisirs, sport, culture ...)

Alors qu'une réforme de l'Apprentissage est en cours, quelques données régionales (au 1er janvier 2018) renseignent sur une

des voies d'accès à la formation à ne pas négliger : **38 300 jeunes** en Apprentissage en Région Nouvelle Aquitaine (en augmentation depuis 2015) pour un taux réussite de **84 %** aux examens et **64%** de jeunes en emploi 7 mois après la fin de leur apprentissage

CONTACT :

Mission Locale Technowest - Antenne de Blanquefort
Résidence Saint Ahon - Avenue du Général de Gaulle
33290 Blanquefort - Caychac

☎ 05 56 35 41 97

✉ Blanquefort@missionlocaletechnowest.fr

🌐 www.mltechnowest.com
(actualités, infos pratiques, témoignages)

Atelier histoire du Pian



L'Atelier Histoire du Pian, toujours actif au sein du Club de l'Amitié, Détente et Loisirs, a eu le plaisir d'éditer son livre sur l'histoire du Pian-Médoc à la fin de l'année 2017. Cet ouvrage représente le travail d'une équipe de bénévoles depuis plus de quatre années. Vous êtes déjà plus de 400 à en détenir un exemplaire. Merci à tous de partager notre travail.

L'Atelier, souhaitant poursuivre son travail sur l'histoire de la commune, se penche maintenant sur l'histoire des ses enfants morts « Pour la France » lors de la guerre 1914-1918 afin d'en commémorer le centenaire en fin d'année.

Le point de départ de nos recherches est la liste des noms des soldats figurant sur le Monument aux Morts. L'idée est de remettre dans la lumière ces hommes qui se sont battus pour la France, essayer de retracer leur existence. A cette liste nous avons ajouté les soldats nés au Pian mais qui, pour diverses raisons, n'habitaient plus le Pian lors de la mobilisation générale d'août 1914. Cela demande un travail de recherche que nous avons entrepris dans les documents officiels. Mais nous souhaiterions pouvoir compléter ce travail avec des documents familiaux, lettres, photos etc... Les documents originaux confiés seront numérisés, porteront indication de leur source, et seront rendu à leur propriétaire.

Pour cela nous avons besoin de leurs descendants. Si vous reconnaissez dans ces noms l'un de vos aïeux ou autre



Monument aux morts

parenté, nous vous demandons de bien vouloir prendre contact avec Annick Mora au 06 75 04 65 65 ou annick.mora@orange.fr.

Ce travail de recherche fera l'objet d'une exposition qui se tiendra à la Bibliothèque à partir du 13 octobre jusqu'au 11 novembre. Elle sera l'une des animations organisées à l'occasion du centenaire, car nous ne serons pas seuls. Aux côtés de l'Atelier Histoire du Pian et de l'Union Nationale des Combattants (U.N.C.), il y aura les Tréteaux du Pian animés par Danièle Migliani, René Migliani, Professeur de l'École du Val-de-Grâce - Médecin épidémiologiste et spécialiste de santé publique, qui viendra nous parler de : « Le péril infectieux pendant la première guerre mondiale : l'exemple du front de Salonique ».

Le lancement de cette commémoration se fera par une conférence le jeudi 27 septembre 2018 à 20h30 à la salle des fêtes Serge Lama avec Didier Coquillas-Sistach, Docteur en Histoire et Yves Castex, Professeur Honoraire de Lettres-Histoire.

Le sujet en sera : Les Américains en Gironde de 1917 à 1919.

Le programme complet avec les dates et horaires sera communiqué à la rentrée de Septembre.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux documents, photos, anecdotes et/ou d'informations complémentaires. Pensez à nous !

CONTACT : ANNICK MORA au 06 75 04 65 65 ou annick.mora@orange.fr

Les Elles des Oasis

Solidarité et partage : Le Trophée Roses des Sables du 10 au 21 octobre 2018



Après un cancer, La Pianaise Cathy Romuale, habitant sur la commune depuis 30 ans, infirmière libérale pendant 18 ans, a eu envie de

rebondir. « Je suis pleine d'élan, j'ai envie de me dépasser, de profiter du présent, et surtout je pense aux autres femmes malades ». L'idée de participer à ce rallye m'est venue voilà deux ans maintenant après plusieurs défis sportifs avec l'Institut Bergonié. Sa co-pilote, Florence Dumont a participé au Rallye l'année dernière.

Compétition 100% féminine et internationale, Le Trophée Roses des Sables n'est pas une course de vitesse. L'objectif est de rallier l'étape du jour en 4X4, à l'aide d'un roadbook, d'une carte et d'une boussole. Cette course comporte plusieurs épreuves d'orientation, de franchissements de dunes, sans oublier la traditionnelle étape marathon, soit deux jours et une nuit en autonomie totale en plein désert.

Florence, co-pilote & Cathy, pilote



Ce que nous aimons aussi dans ce trophée c'est qu'il soit associé à une action solidaire à destination des enfants du Sud Marocain. Nous emporterons 50 kgs de matériel pour les enfants (Matériel d'hygiène et scolaire issus de dons). Chaque année une photo symbolique est prise dans le désert, ainsi qu'une remise de don correspondant à un euro par kms parcourus pour l'association « Le Cancer du Sein, parlons-en ». Chacun des 125 équipages de ce trophée achemine aussi 10 kgs de denrées alimentaires non périssables, ce qui correspond à environ à 4000 repas, distribués par la Croix Rouge Française.

Cette aventure a un coût et vous pouvez soutenir l'Équipage 53, Les Elles des Oasis en faisant un don sur HelloAsso. Vous pouvez découvrir toutes les informations et actualités sur la page Facebook et le blog « Les Elles des Oasis ». Nous sommes à la recherche de partenaires et sponsors, n'hésitez pas à nous contacter.

✉ Ellesdesoasis@gmail.com
📖 Blog Les Elles des Oasis

2017

Naissances

DARIOL élisha.....	29/11/16
GARCIA Jules, Hugo	15/12/16
HORNECH PERAL Kethan.....	21/11/16
ISSARTIER Thomas	07/12/16
LAGÜE Chloé	28/11/16
ANDRIEUX DUVAL Lucas, Alain, Michel	24/03/17
AUTET Alix, Marcelle, Françoise	29/08/17
BAUDIN NOUAÏLE Nyla	27/05/17
BOIREAU Mahé	09/11/17
BONNIN Édouard, Luciano.....	29/11/17
BOUQUET Louise, Sarah	28/08/17
BUZON Martin, Georges	12/06/17
CASTAING Paul, Édouard Côme	22/12/17
CHANTRE Alicia, Wei-Lin.....	21/06/17
DAGUINOS Sofia, Aimée, Désirée	16/08/17
DAUMARIE VERGEZ Arthur, Léon	11/06/17
DAUMARIE VERGEZ Oscar, Jules	11/06/17
DE MADAÏLLAN DE MONTATAIRE Clara, Anne-Marie	16/10/17
DESLANDES Léna, Patricia, Betty	07/08/17
DO NASCIMENTO Énoha	20/08/17
DORCHIN Marley, Hugo	21/06/17
DOUAY Hugo, Maxime.....	15/08/17
DUFOUR Garance, Cassandre	29/07/17
ESNAULT Eva	06/11/17
ESTEBAN Mylan, Paul, Joseph	15/02/17
FLOUCH Amaury, Nathan.....	18/08/17
FONTAINE Nohan	06/05/17
HADJADJ-LÉVY Emmy	02/09/17
JACQUARD Augustin, Christophe, Marc	22/11/17
JOLY Capucine, Rose, Madeleine	07/06/17
KDIHI Réda	16/01/17
LABRA-DOYERE Ayden	29/06/17
LALICHE Arthur, Patrice, Roger	04/06/17
LARRONDE Loane.....	02/08/17
LESPEs Élina, Marie-Ange.....	03/09/17
LINXE Arthur, Pierre.....	04/09/17

LONGUEVILLE GONCALVES Léane	25/07/17
MOYA Louison, Marie	05/09/17
PINEAU Sarah, Marie	21/09/17
POUGET Sandro, Eric, Gérard	30/05/17
PUJO Maxime, Martin, François	06/12/17
QUERION Noëlia	10/04/17
RINEAU Lou, Anaïs	27/12/17
RODRIGUES Lenzo, Ludovino	01/01/17
ROUX Eliott, Paul, Jo.....	21/06/17
SAVÉAN Anna	17/04/17
SEGUY Naomy	13/04/17
SOLANS Eden, Alexandre	09/02/17
SOULIGNAC Mylo, Gabriel, Armand	26/04/17
STUPFLER Arthur	27/04/17
TALBOT Snow, Xavier	11/12/17
THOURET DERUNES Baptiste, Jean	21/04/17
VERMANDEL Jules, François	31/10/17

Mariages

BEAUSSET Cyril, François, Maurice MARSOT Virginie.....	29/07/17
BELAVAL Nicolas GARRIDO Vanessa, Nathalie.....	12/08/17
BERTON Benjamin, Nicolas JULIÉ Sophie, Charlotte.....	16/09/17
CHABOT Alexis, Guillaume LLEDOS Floriane.....	09/09/17
CRUCHON Christophe, Hervé HILLAIRE Anne, Geneviève.....	08/07/17
DUFLORY Bertrand MORIAN Catherine	24/06/17
DUVAL Laurent CATINAUD Mélanie	23/09/17
FLEURY Jean-Christophe, Jacques KOTLIAROVA Irina, Viachslavovna.....	08/04/17
FOURCADE Wilfried, Jonathan ALMONT Marie-Laure, Sophie ...	24/06/17
FOURNIER Baptiste, Maurice, Jean SOULAGE Aurélie, Céline	24/06/17
LAURENT Romuald, Raymond, René RICHARD Caroline, Aline, Jeanine	01/07/17
LEFORT Yoann, Vincent, Patrick SMADJA Myriam, Aude.....	26/07/17

LEMAITRE Fabien, Michel, Norbert CLERGUES Karine	14/01/17
LESPEs Cyrille, Stéphane, David LAFOURCADE Élise, Catherine...	15/04/17
POUGET Yohann MONTORI Alison	02/09/17
RAYNAL Thierry ROUSSEAU Karine	19/08/17
SACCOMANI Jérôme, Jacques, Louis NASCIMENTO CUNHA Francine, Leticia	20/05/17
WADDELOW Alexander, Ross GUY Éléonore	12/08/17

Décès

BOTELLA Richard.....	19/12/16
CORBISIER Robin, Lucien, Jean	16/12/16
TABANOU Valérie, Sylvie épouse FAUCONNIER	01/12/16
AMBLARD Gislaine, Julia, Élisabeth épouse SCHMIDT	06/04/17
ANGELOT Jeanne épouse MALMOUSTIER.....	15/01/17
AUREL Rachel, Lucie, Sandrine épouse FERENBACH.....	09/01/17
AVISSE Jean, Désiré, Martial.....	01/03/17
BERGES Georgette, Simonne, Henriette épouse CIGRAND	24/04/17
BLOUGORN Marie, Joséphine épouse FARGUES	06/03/17
CABA ALLUE Angel, José	12/03/17
CAHUZAC Gérard, Régis	21/08/17
CATALA Marie-Louise épouse AGUILERA.....	31/10/17
CAZENAVE Pauline, Jeannine épouse BESSET	03/01/17
CHAINED Robert, Noël.....	05/11/17
DESTOUESSE Alexandre, Jean-Gabriel.....	03/08/17
DONGEY Jeannette, Fernande épouse BRESSY.....	11/02/17
DUPUY Michel.....	25/11/17
FAURIE Annie, Simone épouse LACHARME	12/11/17
FERRER Julien	07/08/17
FRAYSSE Joël.....	28/10/17
GUETTE Christine, Marie-Thérèse, Michèle épouse DOMMANGE.....	23/02/17
GUYARD Jeanne, Marie, Huguette épouse MARTIN.....	21/04/17
HÉRIT Georgette, Marie, Jeannine épouse SEGUY	14/02/17

JAMET Yvonne, Marcelle épouse SAILLARD	07/03/17
JEANVOINE Christian, Raymond.....	03/11/17
MALET Huguette épouse FAURE	09/10/17
MARTY Nicolas, Pierre.....	16/05/17
MESTIVIER Bernard	29/11/17
MONCOQUT Chrystel épouse JOLY.....	22/06/17
MORINEAU Jeannine, Madeleine, Odile épouse RIAL	02/08/17

PINGUET Alain	29/04/17
POUEY Pierre, Émile, Eugène ...	08/02/17
QUÉRÉ Paul, François.....	03/04/17
SAINT CRICQ LOMPRÉ Jeanne, Jacqueline épouse DEVILLENEUVE	25/12/17
SALLAUD Geneviève, Marcelle, Germaine, Marguerite épouse MONCÉ.....	22/01/17
SERPEAU Lionel, Jean	13/04/17
SUDRY Loïc, Guy	16/06/17
UTRERA Jean.....	15/06/17

Mémento

Mairie

- 260 Rue Pasteur
- Tél. : 05.56.35.02.35 • Fax : 05.56.35.87.56
- www.lepianmedoc.fr • contact@mairie-pianmedoc.fr

Heures d'ouvertures

- Accueil - État Civil**
- Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h00 à 17h30
 - Permanence le samedi de 10h à 12h sauf juillet et août

- Urbanisme**
Accueil **sans** rendez-vous
- Lundi de 14h à 18h
 - Mardi de 9h à 12h
 - Mercredi de 9h à 12h
 - Jeudi 14h à 18h
 - Vendredi de 9h à 12h

- Accueil **avec** rendez-vous
- Mardi de 14h à 18h
 - Mercredi de 14h à 18h
 - Jeudi de 9h à 12h

- Bibliothèque**
Tél. 05.56.35.17.74
ouverture au public
- Lundi de 15h à 18h
 - Mercredi de 14h30 à 19h
 - Jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h
 - Samedi de 10h à 12h30

- Pôle Vie Locale**
- **C.C.A.S.**
Accueil sur rendez-vous
 - **Service Scolaire**
Tél. 05.56.95.19.26
 - **Animation :**
Tél. 05.56.28.17.15 - 05.56.95.12.77
pole.vie.locale@mairie-pianmedoc.fr

- Services Sociaux**
Tel 05.56.57.17.02
- École de Musique**
Tél. 05.56.95.17.42
- École Maternelle du Brugat**
Tél. 05.56.95.05.86
- École Élémentaire du Bourg**
Tél. 05.56.35.04.35
- Groupe scolaire des Airials**
Tél. 05.56.35.04.35
- Communauté de Communes**
« Médoc Estuaire »
Tél : 05.57.88.08.08
- Police Communautaire**
Tél. 05.57.22.21.55
06.26.79.08.84
- Multi Accueil « A petit pas »**
Tél. 05.56.28.16.21
- A.L.S.H.**
Tél. 05.56.95.21.90
- Déchetterie**
Tél. 05.24.73.14.90

Agenda

Samedi 14 juillet

- Fête nationale**
Parc de la Mairie
+ Centre Sportif

Marché des producteurs de pays



Samedi 1er Septembre

- Forum des associations**
Salle Omnisports

Samedi 22 Septembre
Dimanche 23 Septembre

- Foire du Pian**
Parc de la Mairie
➤ Course et Randonnée
➤ Vide Grenier

Du Samedi 13 Octobre
au Dimanche 11 Novembre

- Expo Guerre de 14 - 18**
Bibliothèque

Du Samedi 10 novembre
au Dimanche 18 Novembre

- Expo annuelle Artistes Pianais**
Salle Serge Lama



Dimanche 11 Novembre

- Commémoration
du Centenaire 14 - 18**



Un sacré grain de diversité !



05 56 95 58 20



05 56 95 57 90



05 56 95 58 30



05 56 35 76 93



05 56 95 58 40



05 56 95 58 12



05 56 95 58 17



05 56 95 95 00



05 56 95 67 69



05 56 95 95 00



Centre commercial

E.Leclerc
LE PIAN-MEDOC



05 56 95 58 00

Facebook : @ELeclercLePian • www.e-leclerc.com